

RÈGLEMENT DU CONCOURS ATLAS-JUNIOR 2017

À l'occasion des 34^{es} Assises de la traduction littéraire à Arles, le vendredi 10 novembre 2017, les prix ATLAS-Junior récompenseront les lycéens qui auront proposé les meilleures traductions françaises de textes en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien et provençal.

Ce concours vise à familiariser les candidats avec les conditions de travail que connaissent les traducteurs littéraires de métier. C'est pourquoi nous invitons les participants à concourir dans les locaux du CITL.

Le concours ATLAS-Junior se déroulera le **samedi 14 octobre de 10h à 18h**, et tous les lycéens du second cycle de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont invités à participer.

Les candidats doivent s'inscrire. Ils ne peuvent concourir que dans une seule langue. **Un accueil aura lieu à partir de 9h30**. Le temps de travail est libre, **toutefois les participants ne pourront plus arriver après 15h30**.

Nous n'envoyons pas de convocation. Seuls les candidats non retenus (candidature trop tardive ou surnombre) seront prévenus.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours dans une des langues proposées **si le nombre d'inscrits est insuffisant (moins de 6)**.

Les candidats seront reçus au CITL et traduiront un texte qui leur sera remis ce jour-là et qu'ils devront rendre avant leur départ. **Les candidats peuvent arriver jusqu'à 15h30, pas au-delà.**

Les candidats pourront utiliser le matériel du CITL mis à disposition pour les traducteurs en résidence. **Ils pourront travailler seuls ou à deux.**

En raison du nombre insuffisant de dictionnaires de langues pour tous les participants, nous demandons à ces derniers d'apporter leur propre dictionnaire usuel.

Un buffet froid sera offert par les organisateurs pour le déjeuner, au cours duquel les participants pourront rencontrer les traducteurs en résidence.

- **Les inscriptions seront closes le vendredi 29 septembre 2017 à minuit (cachet de la poste faisant foi)**. Après cette date, les inscriptions ne seront plus prises en compte. Les inscriptions peuvent être faites par l'établissement ou individuellement. **Notre capacité d'accueil étant limitée, nous retiendrons uniquement les 150 premiers inscrits**. Les inscriptions par courrier électronique ne seront valides que si elles donnent toutes les informations mentionnées dans le bulletin d'inscription.

- Les candidats qui désirent récupérer leur texte après correction du jury sont priés de fournir au CITL une enveloppe timbrée libellée à leur adresse (format 16x22) pour l'envoi de leur copie.

- Les lauréats recevront un chèque cadeau FNAC de 250 € (1^{er} prix) ou de 150€ (2^{ème} prix).

Renseignements :

Collège International des Traducteurs Littéraires - Espace Van Gogh - 13200 Arles

Tél. : 04 90 52 05 50 - E-mail : caroline.roussel@atlas-citl.org